

Pour les fêtes de fin d'année, Offrez des Élefs à vos salariés!

Des bons cadeaux pour dépenser local, utile, responsable et se faire plaisir en fin d'année !

L'Élef, la monnaie locale du bassin chambérien

C'est une monnaie complémentaire de l'euro (mais qui n'a pas vocation à le remplacer) et 100% locale! Elle peut-être dépensée uniquement sur le bassin chambérien (et bientôt plus largement encore), auprès d'un certain nombre d'entreprises locales



Les Élefs sont acceptés dans un réseau de plus de 100 commerces et professionnels. Tous les mois, c'est entre 5 et 10 entreprises en plus ! (voir [annuaire en ligne](#)). Avec l'Élef, on peut se nourrir, s'offrir un soin du corps ou un bon resto, s'habiller, acheter des livres, voir un spectacle, repeindre son salon, etc. Ce sont toutes des entreprises locales qui s'engagent vers des pratiques plus environnementales et sociales.

L'Élef est un moyen de paiement simple et 100% légal : 1 ELEF = 1 €. Il existe des coupons-billets de 1, 2, 5, 10 et 20 Élefs.

Offrir des Elefs pour vos salariés, c'est donner la possibilité de faire des achats de proximité qui ont du sens et qui œuvrent pour le dynamisme de l'économie et de l'emploi local !

Utiliser l'Élef, quel intérêt?

Promouvoir une économie locale citoyenne

Encourager les salariés de votre entreprise à dépenser dans un réseau d'entreprises de proximité, dynamisant les richesses de notre territoire.

Encourager les entreprises du territoire vers des pratiques économiques responsables (respect d'une Charte, démarche de progrès de l'entreprise au plan social, environnemental, éthique...)

Aller au-delà de ce que peut faire l'euro !



- ✳ L'Élef est uniquement une monnaie de consommation, et non d'épargne, et encore moins de spéculation ! Tous les Elefs dépensés restent sur le territoire au service de l'économie réelle. Avec l'Élef, pas d'évaporation des richesses locales !

- ✦ **L'Élef est une monnaie citoyenne pilotée démocratiquement par les usagers, les entreprises et les collectivités.** Ensemble, nous décidons des règles de fonctionnement de la monnaie, car c'est notre outil d'échange à tous !
- ✦ **Les € échangés contre des Élefs en circulation sont placés sur un compte bancaire du Crédit Coopératif.** Quand un Élef est échangé, c'est un € qui est utilisé par notre partenaire bancaire pour soutenir le développement de l'économie sociale et solidaire dans toute la France. C'est le double-effet de la monnaie locale.

Offrir des bons cadeaux en élefs, c'est inciter à son utilisation tout au long de l'année.



L'adhésion à l'association La Monnaie Autrement est une obligation légale pour utiliser les Élefs à titre individuel. En tant qu'employeur ou Comité d'entreprise, nous vous invitons à inclure avec la prime offerte à vos salariés une carte d'adhésion nominative.

Au titre de la commande groupée de bons cadeaux d'élefs, vous pourrez bénéficier de tarifs préférentiels pour la commande de cartes d'adhésion nominative pour vos salariés.

L'adhésion permettra ensuite à la personne bénéficiaire, et ce pendant 1 an, de faire des opérations de change d'élefs dans tous les bureaux d'échange.

Mode d'emploi pour commander vos pochettes d'élefs

Etape n°1 : pour passer commande, nous envoyer :

- le bon de commande dûment complété ci-joint
- la liste détaillée des salarié-e-s bénéficiaires (nom, prénom, mail, téléphone)¹
- le règlement à commande : paiement à adresser à l'association La Monnaie Autrement par chèque par voie postale ou par virement

Etape n°2 : en fonction de votre date de paiement, l'association sera en mesure de vous fournir les enveloppes bons cadeaux en élefs :

- la semaine du 21 novembre 2016 (pour commande et paiement effectués jusqu'au 11/11/15)
- ou la semaine du 19 décembre 2016 (pour commande et paiement effectués jusqu'au 09/12/2016)
- ou la semaine du 23 janvier 2017 (pour commande et paiement effectués jusqu'au 13/01/17)
- ou la semaine du 20 février 2017 (pour commande et paiement effectués jusqu'au 10/02/16)
- ou toute autre date de livraison souhaitée à nous indiquer sur le bon de commande

Etape n°3 : Le moment est venu de distribuer l'enveloppe d'élefs ! Nous vous invitons à remettre avec elle la documentation sur l'élef :

- Carte d'adhérent nominative et courrier personnel
- Dépliant de présentation de l'élef
- Annuaire des entreprises et professionnels acceptant l'élef

¹ Les adresses mails transmises seront utilisés uniquement en interne pour l'envoi de la lettre d'informations de l'Élef sans aucune utilisation commerciale et ne seront en aucun cas transmises à des tiers extérieurs de La Monnaie Autrement.

Et enfin en bonus : pour permettre de créer du lien et faire de la remise de ces éléfs un temps fort et convivial dans votre entreprise : nous vous invitons vivement à nous contacter pour animer un temps convivial de présentation de l'éléf et des bénéfices des monnaies locales parmi vos équipes !

**Association La Monnaie Autrement
Henri Chays – responsable projet Élef**

305 rue du Bertillet, 73000 CHAMBERY

Tél. : 06 58 80 59 88

Mail : elef@lamonnaieautrement.org

